

## DECISION DU PRESIDENT

**Décision n°2020-109** : Accueil d'une activité logistique au sein de l'Espace Germain Aubert à Valréas –  
Demande de subventions - CRET HV 2 – Région Sud

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, pour la durée de son mandat, pour notamment *solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Etat et de l'ensemble des institutions publiques ou privées intéressées,*

Vu les statuts de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan,

Vu les Contrats Régionaux d'Equilibre Territorial, lancés fin 2015 par la Région Sud, sise 27 place Jules Guesde, à Marseille (13 481 Cedex 20), qui financent sur trois ans les projets structurants et stratégiques pour la Région, en accord avec les spécificités et les besoins locaux,

CONSIDERANT l'opération portant sur la réhabilitation de 4 000 m<sup>2</sup> au sein de l'ancien plateau industriel du bâtiment dit « Tiro Clas », aujourd'hui Espace Germain Aubert, sis, 17A rue de Tourville à Valréas (84600), pour l'accueil d'une entreprise ayant besoin d'une surface logistique importante non loin de l'implantation de ses chaînes de production,

CONSIDERANT le coût estimatif de l'opération s'élevant à 396 000.00 euros HT, déduction faite du montant des prestations ayant été engagées en amont du lancement du marché de travaux,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

### DECIDE

**Article 1** : D'APPROUVER la réalisation de l'opération « Accueil d'une activité logistique au sein de l'Espace Germain Aubert à Valréas » pour un montant global de 396 000 euros HT,

**Article 2** : DE SOLLICITER une aide de 158 400 euros correspondant à 40% du coût de l'opération globale estimée à 396 000 euros HT, auprès du Président du Conseil Régional Sud, sis 27 place Jules Guesde, à Marseille (13 481 Cedex 20), au titre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial Haut Vaucluse 2 (revoyure), sur la base du plan de financement prévisionnel ci-dessous :

# Certifié exécutoire :

Envoyé en préfecture le 09/12/2020  
Reçu en préfecture le 09/12/2020  
Affiché le **10 DEC. 2020**  
ID : 084-200040681-20201203-DP\_2020\_109-DE

DEPENSES	HT	RECETTES	HT	TAUX
LOT 1 - VRD	100 000,00 €	ETAT FNADT	79 200,00 €	20%
LOT 2 - GO	26 000,00 €			
LOT 3 - Ecran de cantonnement	10 000,00 €	REGION SUD CRET HV 2	158 400,00 €	40%
LOT 4 - Serrurerie	35 000,00 €			
LOT5 - Cloisons Grillagées	50 000,00 €	CCEPPG	158 400,00 €	40%
LOT 6 - Courants forts / faibles	130 000,00 €			
LOT 7 - Désenfumage	45 000,00 €			
<b>Total prévisionnel marché de travaux :</b>	<b>396 000,00 €</b>	<b>Recettes prévisionnelles :</b>	<b>396 000,00 €</b>	<b>100%</b>

**Article 3 :** DE SIGNER toute pièce relative à cette affaire,

**Article 4 :** D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

**Article 5 :** D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 03 décembre 2020

Le Président,

Patrick ADRIEN

